

**I-14) Tarifs prêt de chaises et de tables  
A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de revoir les tarifs du service de prêt de chaises et de tables aux particuliers, associations et organismes, de la façon suivante :

- Gratuité pour les associations lilléroises, les établissements et organismes publics lillérois,
- Payant pour les particuliers lillérois, les établissements et les organismes publics non lillérois, les organismes commerciaux lillérois et non lillérois :
  - o Forfait : 40,00 € par déplacement (aller et retour)
  - o Chaises : 0,20 €
  - o Tables : 2,00 €
- Refus aux particuliers non lillérois

Les commissions « Animations locales, commémorations, protocole » et « Développement culturel, associatif et touristique, budgets », réunies respectivement les 19 et 21 mars 2012, ont émis un avis favorable.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Le Maire,

P. BAROIS